Image not found or type unknown

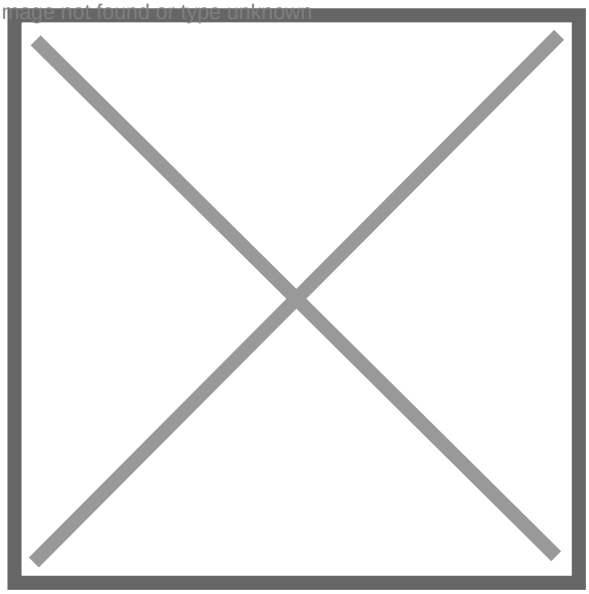

Vol en magasin et arrêté au parking

Par **coco**, le **02/03/2009** à **10:56**

J'ai volé dans un magasin. Le vigile m'a arreté au parking, je lui ai dit que je n'avais rien et ilm'a laissé partir. Si il retrouve les étiquettes des vêtements volés et qu'il a relevé ma plaque d'immatriculation, peut il porté plainte?
Merci pour votre réponse

Par **Paula**, le **02/03/2009** à **18:28**

Bonjour,

Oh !!!!!!!!!!!! Ca ne se fait pas de voler.

Vous craignez des poursuites ?? Ce serait Justice, reconnaissez-le.

Salutations

Par **frog**, le **02/03/2009** à **19:50**

[citation]peut il porté plainte? [/citation]
Oui.

Par **Paula**, le **02/03/2009** à **20:32**

Bonsoir,

Bien sûr, comme le dit frog, il peut porter plainte.

Je vous ai laissé dans l'incertitude pour que vous imaginiez la suite s'il portait plainte et pour ne pas recommencer. Ce serait son travail d'ailleurs. Le dicton "pas vu, pas pris" ne rend pas service.

Une bonne sanction la première fois et ça sert de leçon.

Salutations

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés